



4

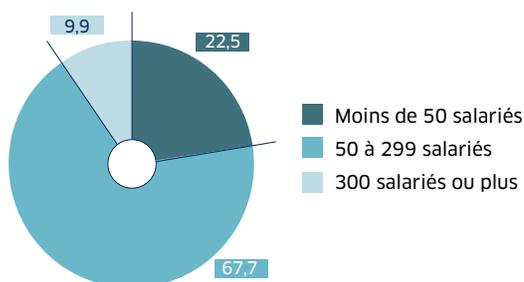
CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL

Textes d'entreprise signés et enregistrés, en 2021 (en nombre)

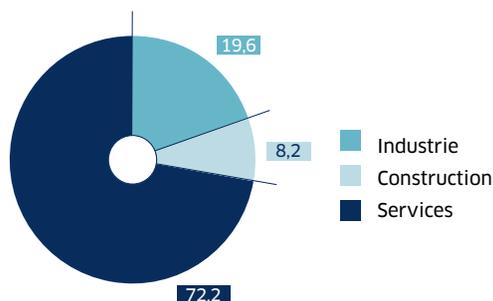
	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Accords ⁽¹⁾ d'entreprise	161	127	981	2 373	556	546	4 744
Accords signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés	53	53	620	1 402	284	306	2 718
Accords signés par les élus du personnel	23	6	51	308	56	39	483
Textes ratifiés par référendum à la majorité des 2/3 des salariés	80	59	283	623	187	200	1 432
Décisions unilatérales de l'employeur et plans d'action	22	35	277	376	175	108	993
Autres textes ⁽²⁾	2	0	22	48	15	6	93
Total	185	162	1 280	2 797	746	660	5 830

Accords signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés, enregistrés en Paca, en 2021 (en %)

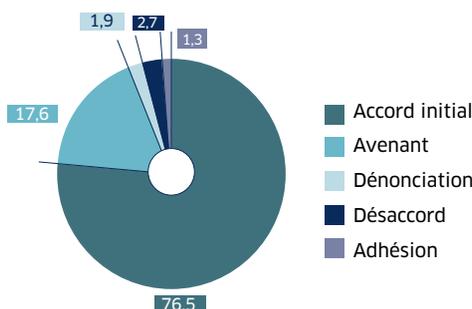
Selon la taille des entreprises



Selon le secteur d'activité des entreprises



Selon le type d'accord



⁽¹⁾ Comprend les accords initiaux, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

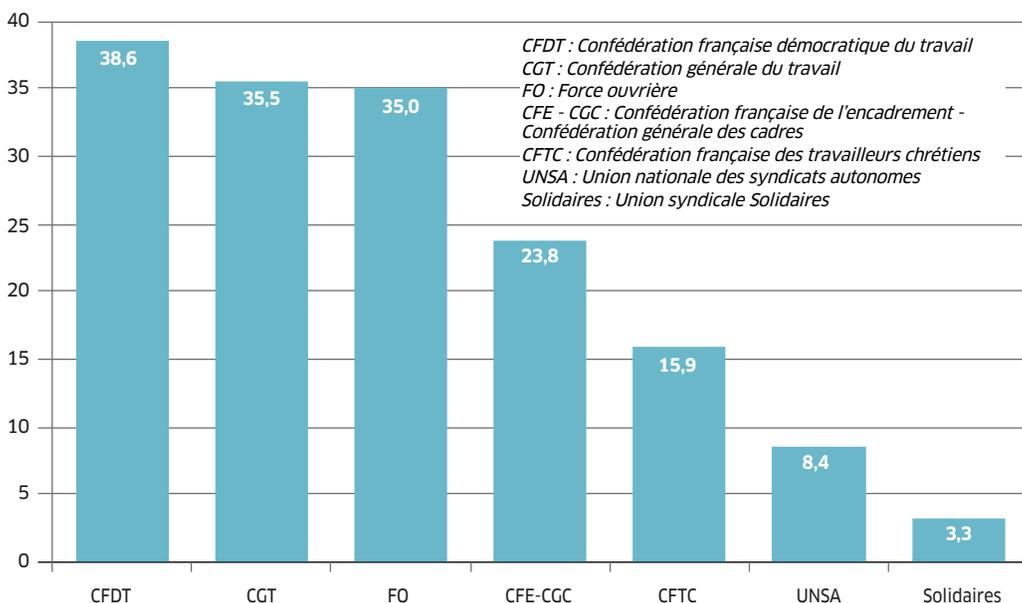
⁽²⁾ Comprend les renouvellements tacites, accords cadres

Source : Dares, base des accords d'entreprise

Principaux thèmes figurant dans les accords⁽¹⁾ signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés, enregistrés en Paca, en 2021

	Thèmes (en nombre)	Fréquence ⁽²⁾ du thème (en %)
Salaires, primes	2 057	75,7
Temps de travail	1 454	53,5
Égalité professionnelle	1 232	45,3
<i>Égalité salariale Femme/Homme</i>	422	15,5
<i>Conciliation vie personnelle/vie professionnelle</i>	264	9,7
Institutions représentatives du personnel	172	6,3
Épargne salariale	872	32,1
<i>Intéressement</i>	487	17,9
<i>Plans d'épargne</i>	275	10,1
<i>Participation</i>	110	4,0
Conditions de travail	296	10,9
<i>Télétravail</i>	146	5,4
Emploi	259	9,5
Prévoyance, couverture santé, retraites	125	4,6
Classification	32	1,2
Formation professionnelle	29	1,1
Autres thèmes	495	18,2
Total	2 718	-

Part des accords⁽¹⁾ signés par chaque syndicat, enregistrés en Paca, en 2021 (en %)



⁽¹⁾ Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

⁽²⁾ Rapport entre le nombre d'accords abordant chaque thème et le nombre total d'accords ; un même accord pouvant porter simultanément sur plusieurs thèmes, et être signé par plusieurs syndicats, la somme des fréquences est donc nécessairement supérieure à 100 %

Source : Dares, base des accords d'entreprise

Demands de rupture conventionnelle des salariés non protégés⁽¹⁾, en 2021 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Demandes reçues (en nombre)	1 432	1 026	11 536	22 882	9 360	5 399	51 635	474 485
Demandes homologuées (en nombre)	1 215	1 022	11 216	21 288	8 610	5 028	48 379	453 528
Demandes irrecevables (en nombre)	75	0	99	463	255	68	960	7 742
Demandes refusées (en nombre)	142	4	221	1 131	495	303	2 296	13 215
Taux d'irrecevabilité ⁽²⁾ (en %)	5,2	0,0	0,9	2,0	2,7	1,3	1,9	1,6
Taux de refus ⁽³⁾ (en %)	10,5	0,4	1,9	5,0	5,4	5,7	4,5	2,8

Évolution du nombre de demandes de rupture conventionnelle des salariés non protégés⁽¹⁾, entre 2020 et 2021 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Demandes reçues (en %)	+12,8	+1,4	+6,5	+14,2	+11,7	+5,6	+10,7	+6,3
Demandes homologuées (en %)	+15,9	+1,5	+6,1	+12,7	+13,6	+7,9	+10,6	+6,1
Taux d'irrecevabilité ⁽²⁾ (en point)	-0,5	-0,2	0,0	+0,6	+0,9	-0,2	+0,4	+0,3
Taux de refus ⁽³⁾ (en points)	-2,0	+0,1	+0,3	+0,7	-2,4	-1,9	-0,3	-0,1

Nombre de demandes de rupture conventionnelle homologuées par trimestre (données CVS-CJO, base 100 au 4^e trimestre 2011)



⁽¹⁾ Les salariés protégés, c'est-à-dire les personnes qui exercent un mandat électif ou nominatif de représentant syndical ou de représentant du personnel, ne sont pas pris en compte dans les chiffres présentés ici

⁽²⁾ Rapport entre le nombre de demandes irrecevables et le nombre de demandes reçues

⁽³⁾ Rapport entre le nombre de demandes refusées et le nombre de demandes instruites (somme des demandes homologuées et des demandes refusées)

Note : données provisoires ; depuis juin 2013, un nouvel outil de collecte dématérialisé des demandes de rupture conventionnelle, mis en place par la Direction générale du travail (DGT), remplace les « remontées rapides », ancien système de comptage des unités départementales des Direccte (ex-Dreets). Ces changements de source et de méthode entraînent une faible rupture de séries en mai 2013. De plus, une nouvelle application de saisie des ruptures conventionnelles a été mise en service au mois de septembre 2020. Des révisions potentiellement plus sensibles que d'habitude peuvent ainsi être notées, principalement sur les demandes irrecevables et refusées, durant les premiers mois d'utilisation

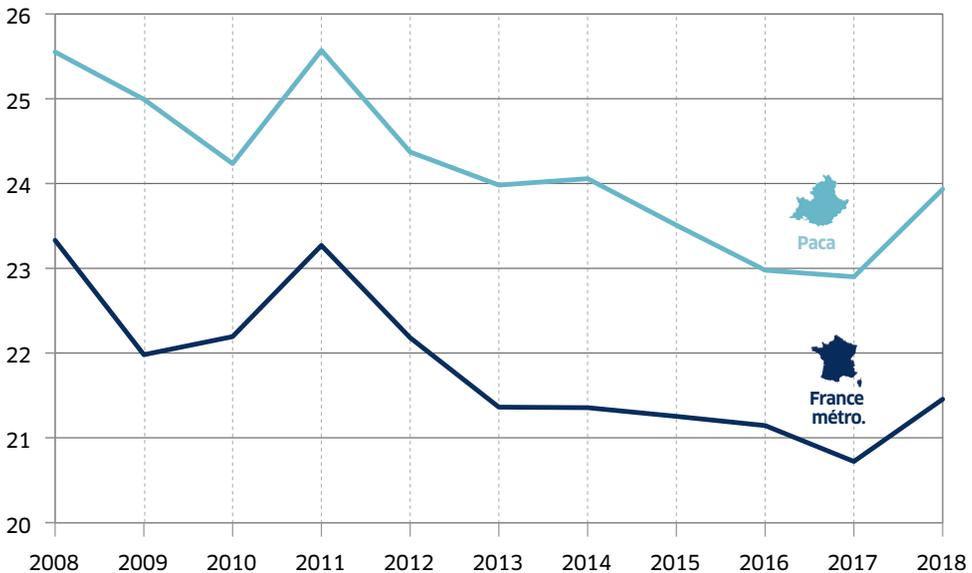
Source : Dares - Traitements (Calcul des CVS-CJO) : Dreets Paca / Sese

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales), ainsi que, depuis 2011, sur le champ des salariés affiliés au régime de la Mutualité sociale agricole (MSA) hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle. Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les accidents du travail (AT) complémentaires de ceux produits par la Cnam-TS et la MSA, qui permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque de subir un AT ou un AT grave, c'est-à-dire avec incapacité partielle permanente (IPP).

Accidents du travail avec arrêt⁽¹⁾, en 2018

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métró.
Total (en nombre)	1 574	1 570	10 923	23 641	9 959	6 312	53 979	674 191
Évolution sur un an (en %)	-1,4	+4,0	+5,9	+4,5	+3,1	+4,6	+4,3	+3,4
Taux de fréquence ⁽²⁾	25,6	28,3	21,0	23,6	27,1	25,5	23,9	21,5
Évolution sur un an (en point)	+0,8	+0,9	+1,2	+1,0	+0,8	+1,2	+1,0	+0,7
Indice de gravité ⁽³⁾	20,8	22,2	7,2	14,2	23,0	17,7	14,8	12,3

Taux de fréquence⁽²⁾ des accidents du travail avec arrêt



⁽¹⁾ Accidents ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès
⁽²⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées
⁽³⁾ Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS ou de la MSA aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes
Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre
Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee, et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle à partir de 2011
Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS

Accidents du travail avec arrêt⁽¹⁾ selon le sexe, l'âge et le secteur d'activité en Paca, en 2018

	Total (en nombre)	Taux de fréquence ⁽²⁾	Indice de gravité ⁽³⁾	Évolution sur un an	
				Total (en %)	Taux de fréquence ⁽²⁾ (en points)
Hommes	33 670	26,3	19,3	+4,1	+1,2
Femmes	20 309	20,9	8,9	+4,7	+0,8
Âgés de 15 à 19 ans	1 500	37,9	12,3	+5,0	-0,1
Âgés de 20 à 29 ans	14 227	30,4	7,8	+1,0	+0,7
Âgés de 30 à 39 ans	13 746	23,9	11,1	+5,5	+1,0
Âgés de 40 à 49 ans	11 906	21,5	15,7	+4,4	+1,1
Âgés de 50 à 59 ans	10 352	20,8	21,9	+5,9	+1,1
Âgés de 60 ans ou plus	2 248	18,3	27,3	+12,1	+2,1
Agriculture, sylviculture et pêche	1 035	29,0	43,0	+3,7	+0,9
Industrie	4 479	17,0	11,4	+8,2	+1,4
Fabrication d'autres produits industriels	2 067	18,9	15,2	+7,5	+1,4
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 170	25,2	12,9	+14,9	+3,1
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	804	16,8	12,0	+3,2	+0,6
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	254	9,3	4,5	+1,6	+0,3
Fabrication de matériels de transport	172	5,7	1,2	+3,6	+0,4
Cokéfaction et raffinage	12	4,7	0,0	+140,0	+2,9
Construction	5 974	34,8	33,5	+3,1	+2,2
Services	42 451	23,8	12,7	+4,2	+0,9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	11 369	32,8	13,8	+2,2	+0,7
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9 473	23,4	12,1	+5,4	+1,3
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	8 571	22,1	15,0	+8,3	+1,2
Transports et entreposage	5 324	28,7	18,9	+2,3	+0,9
Hébergement et restauration	4 520	25,9	9,5	+2,3	-0,1
Autres activités de services	2 167	23,6	13,8	+3,5	+1,3
Activités immobilières	415	11,0	9,9	-3,3	-0,8
Activités financières et d'assurance	338	4,1	2,3	+10,8	+0,5
Information et communication	274	3,8	1,1	+9,2	+0,4
Total	53 979	23,9	14,8	+4,3	+1,0

⁽¹⁾ Accidents ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

⁽²⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

⁽³⁾ Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS ou de la MSA aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre ; la somme des accidents du travail par secteur d'activité ne correspond pas au total régional en raison de données indéterminées

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle

Sources : Cnam-TS ; CCMISA ; Insee, DADS

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales), ainsi que, depuis 2011, sur le champ des salariés affiliés au régime de la Mutualité sociale agricole (MSA) hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle. Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les maladies professionnelles complémentaires de ceux produits par la Cnam-TS et la MSA, qui permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque d'être victime de maladie professionnelle.

Maladies professionnelles indemnisées, en 2018

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	70	70	368	883	684	344	2 419	50 985
Évolution sur un an (en nombre)	-4	+20	-353	+130	+341	+35	+169	+866
Taux de fréquence ⁽¹⁾	11,4	12,6	7,1	8,8	18,6	13,9	10,7	16,2
Évolution sur un an (en points)	-0,1	+3,5	-6,8	+1,3	+9,3	+1,5	+0,8	+0,3
Indice de gravité ⁽²⁾	119,5	78,9	26,4	93,1	238,1	127,4	105,4	119,7

Principales maladies professionnelles indemnisées en Paca, en 2018 (en nombre)

	Total ⁽³⁾	Évolution sur un an
Troubles musculo-squelettiques	1 997	+140
<i>dont troubles musculo-squelettiques périarticulaires</i>	1 783	+143
Pathologies causées par l'amiante	260	+15
Cancers	146	+24
Surdité	53	+12
Dermatoses	28	-4
Rhinites	12	-4
Total	2 419	+169

⁽¹⁾ Nombre de maladies professionnelles indemnisées pour dix millions d'heures rémunérées

⁽²⁾ Taux moyen d'incapacité permanente partielle (IPP) pour dix millions d'heures rémunérées ; l'évolution de cet indice n'est pas significative d'une année sur l'autre

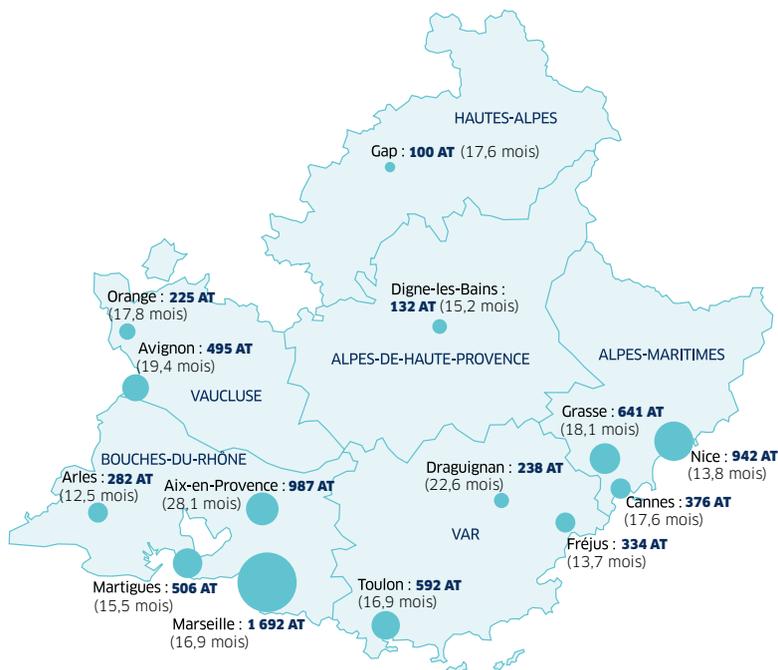
⁽³⁾ La somme des principales maladies professionnelles est supérieure au total régional, car certaines maladies liées entre elles peuvent apparaître à plusieurs reprises dans le tableau

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle

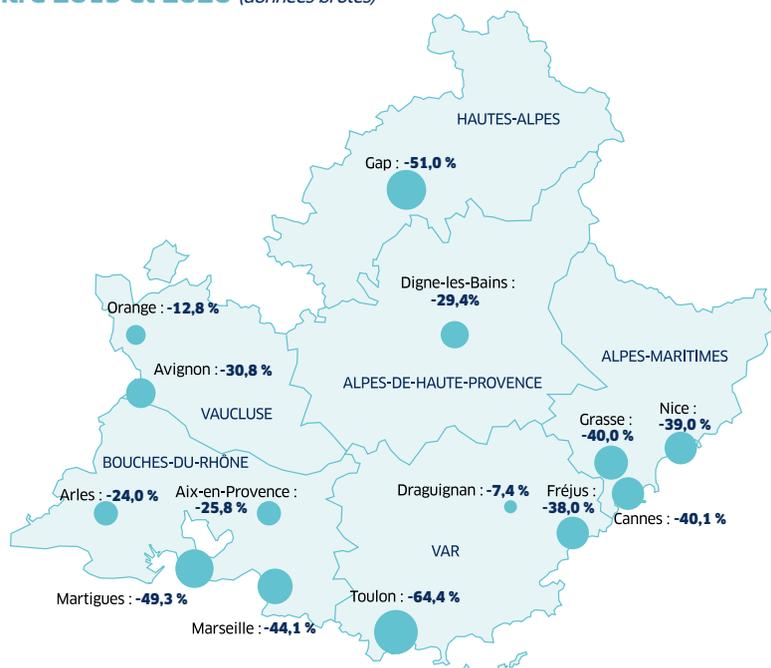
Sources : Cnam-TS ; CCMSA ; Insee, DADS

Affaires terminées (AT) par siège des juridictions prud'homales de Paca, en 2020

(données brutes, affaires terminées en nombre et durée moyenne⁽¹⁾ de traitement en mois)



Évolution du nombre d'affaires terminées par siège des juridictions prud'homales de Paca, entre 2019 et 2020 (données brutes)



⁽¹⁾ Pour le calcul de la durée des affaires, les référés ne sont pas pris en compte

Champ : affaires terminées y compris référés

Source : Ministère de la Justice